### Augmentation de capital annoncée

#### L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 – 2013 Ben Arous

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10.000.000 dinars à 11.000.000 dinars, et ce, par l'incorporation des réserves pour un montant de 1.000.000 dinars et l'émission de 1.000.000 actions nouvelles gratuites de nominal un (01) dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes, et ce, à partir du 02 juin 2010.

# Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### **Cotation en Bourse:**

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **02 juin 2010**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **02 juin 2010**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **02 juin 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 02 juin 2010.

## Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **02 juin 2010.**